

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 20/05/2022

Commerce

Plusieurs candidatures ont été reçues en mairie. Des entretiens vont avoir lieu pour choisir le futur repreneur.

PLUiH - Avis de la commune sur le projet de modification n°1

Les conseillers ont émis un avis favorable. Cependant des observations y ont été apportées : les élus souhaiteraient avoir plus de précisions en cas de refus ou de demandes de pièces complémentaires dans l'instruction des dossiers d'urbanisme. Presque tous les dossiers reviennent en mairie avec un avis défavorable, le maire étant obligé de les signer tels quels. **Pour : 6 et Abstentions : 4**

DM n°2 Budget commerce :

Une décision modificative doit être prise pour le budget commerce : réajustement pour des imputations comptables.

Subvention aux associations 2022

- Amicale laïque	2 670 €
- Voyages éducatifs scolaires	50€/élève/année
- Ar Re Yaouank Gwechall	110 €
- Société de Chasse « La Diane »	110 €
- Association de Gymnastique	110 €
- Amicale Employés communaux	110 €
- Chemins et Patrimoine	110 €
- RASED	30 €
- Anciens Combattants	110 €
- ADMR	370 €
- L'épicier du cœur	110 €
- An Forn Bodsorc'hel	110 €

Unanimité

Local communal situé Rue de Ker Huella

Les potiers de Botsorhel étant partis sur Guerlesquin, une nouvelle demande d'un artiste Botsorhelois a été reçue en mairie. Celui-ci souhaiterait y installer son atelier de sculpture bois. Accord à l'unanimité pour une mise à disposition du local, moyennant un loyer mensuel de 150 € par mois. **Unanimité**

Cession d'une portion de terrain à Kerzouezou

Echange d'une parcelle à Kerzouezou contre une parcelle située rue du Ponthou. Les frais d'échange seront partagés par moitié entre la commune et l'administré concerné. **Unanimité**